

Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles

+32 27905200

e.proc@publicprocurement.be \bowtie www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

☐ Prospection et extraction de charbon et d'autres

combustibles solides

□ Eau

SECTION I: ENTITÉ	ADJUDICATRICE		
I.1) NOM, ADRESSES E	ET POINT(S) DE CONTACT		
Nom officiel:	SOWAER Service techniqu	e Code d'identification national:	
Adresse postale:	Namur Office Park, Avenue des Dessus-de-Lives, 8		
Localité/Ville:	NAMUR	Code postal: 5101	
Pays:	Belgique		
Point(s) de contact:		Téléphone: +32 81328954	
À l'attention de:	Luc VUYLSTEKE, Présider	it du Comité exéctutif	
Courrier électronique (e-mail):		Fax: +32 81313504	
Adresse(s) internet (//	e cas échéant)		
Adresse générale de l'e	entité adjudicatrice (URL): ww	w.sowaer.be	
Adresse du profil d'ache https://enot.publicproc	eteur <i>(URL):</i> urement.be/enot-war/preViewN	otice.do?noticeId=259903	
Accès électronique à l'in	nformation (URL):		
Soumission des offres e	et des demandes de participatio	on par voie électronique <i>(URL):</i>	
Adresse auprès de laq	uelle des informations compl	émentaires peuvent être obtenues	
 auprès du ou des poir 	nts de contact susmentionnés		
 Autre (compléter l'ann 	nexe A.I)		
		les documents complémentaires (y compris les mique) peuvent être obtenus	
○ auprès du ou des poir	nts de contact susmentionnés		
Autre (compléter l'an	nexe A.II)		
Adresse à laquelle les	offres ou demandes de partic	cipation doivent être envoyées	
 auprès du ou des poi 	nts de contact susmentionnés		
O Autre (compléter l'an	nexe A.III)		
I.2) ACTIVITÉ PRINCIPA	ALE (dans le cas d'un avis pub	lié par une entité adjudicatrice)	
-	rt et distribution de gaz et de	☐ Services de chemin de fer	
chaleur □ Électricité		 Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus 	
	action de gaz et de pétrole	☐ Activités portuaires	
_ : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	ga= 0 po 0.0		

☐ Autre: (veuillez préciser)

☐ Services postaux

I.3) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES ENTITÉS ADJUDICATRICES

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres entités adjudicatrices: O oui • non (si oui, des informations supplémentaires sur ces entités adjudicatrices peuvent être fournies à l'annexe A)

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice

Aéroport de Charleroi - Réparations ponctuelles sur le taxiway Sud et les dalles P1-P2 + Rénovation dalle SABCA et parking personnel Sud

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

● Travaux	○ Fournitures	○ Services		
⊠ Exécution	○ Achat	Catégorie de services nº:		
 ☐ Conception et exécution ☐ Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir 	Crédit-bailLocationLocation-ventePlusieurs de ces formes	Voir l'annexe C2 pour les catégories de services		
adjudicateur Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Charleroi - Gosselies				
Code NUTS: BE322				
II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique L'avis concerne un marché public				

- ☐ L'avis concerne la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)
- ☐ L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché a pour objet la réparation de revêtements en béton ou la rénovation de revêtements en enrobé hydrocarboné.

Les interventions sont réparties sur différents zones au sud de l'aéroport de Charleroi.

Les travaux sont partagés en plusieurs parties selon leur localisation et leur nature. Les interventions portent sur (cette liste ne donne qu'un aperçu global des travaux à exécuter et n'est nullement limitative) :

- PARTIE 1 Taxiway Sud et dalles P1/P2
- Localisation : Airside [Conditions d'accès restrictives]
- Type de revêtements : dalle en béton discontinu
- Interventions :
- ° Dépose des balises situées au droit des zones à traiter
- ° Réparations ponctuelles, remplacement de dalles, relèvement de dalles par injection, remplacement de joints de dilatation, etc.
- ° Pose des balises et rétablissement du marquage aéronautique
- PARTIE 2 Dalle SABCA
- Localisation : Airside/SABCA [Conditions d'accès restrictives]
- Type de revêtement : béton discontinu recouvert de d'un revêtement HDC
- Interventions:
- ° Dépose des balises situées au droit des zones à traiter
- ° Fraisage du revêtement HDC
- ° Pose d'une couche de reprofilage en HDC
- ° Pose de couches anti-fissuration à base de treillis métallique
- ° Pose d'un nouveau revêtement HDC
- ° Pose des balises et rétablissement du marquage aéronautique
- Autre : un soutènement d'une hauteur maximale de 80 cm est à reconstruire ainsi qu'une dalle en béton armé située devant l'atelier de mise en peinture.
- PARTIE 3 Parking personnel sud et parvis de l'ancien terminal passagers

- Localisation : Landside [pas de conditions d'accès restrictives]
- Type de revêtements : HDC
- Interventions :
- ° Raclage du revêtement HDC sur une ou deux couches selon le lieu
- ° Adaptation du virage d'entrée au parking
- ° Renouvellement de portions de bordures et filets d'eau
- ° Pose d'un revêtement HDC neuf
- ° Rétablissement du marquage de parking et adaptation de la signalisation routière

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	45230000	

II.1.7) Marché couvert par l'ac	cord sur les marché	s publics (AMP)		
O oui O non				
II.1.8) Division en lots (pour fo de lots)	ournir des précisions c	oncernant les lots, ut	tiliser l'annexe B	autant de fois qu'il y a
O oui ● non				
Dans l'affirmative, les offres d	oivent être soumises p	oour		
O un seul lot	O un ou plusie	urs lots	O tous les lots	
II.1.9) Des variantes seront p ● oui O non	rises en considératio	n		
II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE	DU MARCHÉ			
II.2.1) Quantité ou étendue gl	obale (y compris, le ca	as échéant, tous les	lots et toutes les	options)
Si elle est connue, valeur estimuniquement):	ée hors TVA (le cas é	chéant; en chiffres		Monnaie::
ou fourchette: entre		et		Monnaie::
II.2.2) Information sur les opt Options • oui O non	ions (le cas échéant)			
(si oui) description de ces option Voir détail dans le cahier spécia				
(si elles sont connues) calendri en mois: ou en jours: (à comp	•	•	s:	
II.2.3) Reconduction (le cas é	chéant)			
Ce marché peut faire l'objet d'u	ne reconduction O	ui Onon		
Nombre de reconductions éver	ituelles: <i>(si elles sont d</i>	connues) ou fourche	ette: entre et	
(si elles sont connues) dans le calendrier prévisionnel des ma		urnitures ou de servi	ces susceptibles	d'être reconduits,
en mois: ou en jours: (à comp	ter de la date d'attribut	ion du marché)		
II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU	DÉLAI D'EXÉCUTIO	N		
Durée en mois:	ou en jours: 200	(à compter de la	date d'attributio	n du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)			
Fin	(jj/mm/aaaa)			

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Un cautionnement est exigé. Son montant est fixé à 5% du montant de la commande et arrondi à la dizaine d'euro supérieur.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent (le cas échéant)

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

En cas de groupement : Société momentanée

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

O oui O non

Dans l'affirmative, description des conditions particulières:

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: (le cas échéant):

Déclaration implicite :

En application de l'article 66§4, par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 66 §§ 1 et 2 de l'arrêté royal du 16 juillet 2012 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications.

L'attestation (modèle 276C2 pour les soumissionnaires belges ou équivalente pour les étrangers) doit être de moins de trois mois à compter de la date de dépôt de l'offre.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé au §1er, joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les disposions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire peut cependant joindre à son offre les preuves visées ci-dessus. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés.

Les soumissionnaires d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents qui sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du Pouvoir Adjudicateur. En dérogation au présent article, le soumissionnaire doit reproduire les renseignements ou les documents exigés même s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même Pouvoir Adjudicateur même s'il identifie cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences recues.

Conformément à la loi organisant l'agréation des entrepreneurs des travaux, le soumissionnaire fournit la preuve qu'il est en possession des agréations valables pour les travaux correspondants aux catégories et à la classe suivantes :

Génie civil:

Catégorie C - Classe 5 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre de base remise par le soumissionnaire, y compris les options obligatoires.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies (le cas échéant):

- 1) Joindre une déclaration d'un réviseur d'entreprise ou d'un expert-comptable certifiant la bonne santé financière de l'entreprise ou de chaque membre de la société momentanée.
- 2) Joindre une attestation sur l'honneur précisant le chiffre d'affaires de l'entreprise ou de la société momentanée chargée des travaux pendant les trois dernières années (2013, 2014, 2015). Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être au minimum 5 fois supérieur au montant de l'offre.

Le soumissionnaire pourra être non sélectionné si un document repris ci-dessus n'est pas fourni ou non conforme.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies (le cas échéant):

Pour vérifier la capacité technique, le soumissionnaire joindra à son dossier de soumission les documents repris ci-dessous :

- 1) Une référence avec attestation de bonne exécution pour des travaux de génie civil exécutés sur des domaines aéroportuaires en zone à accès restrictif et sécurisé (appelée « Air-side ») ou similaire, au cours des 10 dernières années dont le montant est au minimum égal à 100.000 € HTVA.
- Le pouvoir adjudicateur pourra considérer comme similaire uniquement les missions ayant été menées dans une enceinte restrictive de type centrale nucléaire, ou OTAN ou centre pénitencier, ou autre pour autant que le niveau de sécurité/sûreté soit comparable au même niveau de sécurité/sûreté d'un aéroport.
- 2) Une référence avec attestation de bonne exécution liée à cette référence et ce, pour des travaux de balisage aéronautique lumineux sur des aires de manœuvres (piste et/ou voie de circulation) d'un aéroport et exécutés en zone à accès restrictif (appelée « air-side ») au cours des 10 dernières années dont le montant est au minimum égal à 50.000 € HTVA.

Remarques importantes:

Pour que le pouvoir adjudicateur accepte une référence proposée émanant d'un sous-traitant, le soumissionnaire est dans l'obligation de communiquer de manière détaillée les coordonnées complètes du sous-traitant et doit s'engager à faire réaliser la partie du marché sous-traitée conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges et notamment à l'article 12 – sous-traitance.

Les références avec attestations de bonne exécution doivent indiquer le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente. Le Pouvoir Adjudicateur demande au soumissionnaire de fournir le nombre de référence demandé (Cf. article 78 b, et égal à X) « capacité technique » avec deux références supplémentaires en réserve. Si un soumissionnaire remet une quantité plus importante de références, le Pouvoir Adjudicateur prendra en considération seulement (X+2) références pour la vérification de la conformité de l'offre, au risque de déclarer l'offre non conforme le cas échéant. Les références prises en considération sont celles reprises chronologiquement dans l'offre.

III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés	
☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emple	ois protégés

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

O Ouverte

O Restreinte

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés

O oui ● non

Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution [cocher la ou les case(s) concernée(s)]

- O Prix le plus bas ou Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
- O (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
- des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à confirmer l'intérêt ou dans l'invitation à présenter une offre ou à négocier

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

O oui ● non

Dans l'affirmative, (le cas échéant)

Langue(s) officielle(s) de l'UE

☐ Autre:

ES CS DA DE ET EL EN FR IT

 \times

Aéroport de Charleroi - Réparations ponctuelles sur le taxiway Sud et les dalles P1-P2 + Rénovation dalle SABCA et parking personnel Sud

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRA	ATIF			
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice (le cas échéant)				
SOWAER Service technique-SOWAER/TR/CR/362	SOWAER Service technique-SOWAER/TR/CR/362/2016-F05_0			
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché				
O oui ● non				
O Avis périodique indicatif				
O Avis sur un profil d'acheteur				
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)		
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des cha cas d'un SAD)	rges et des	documents complémentaires (sauf dans le		
Date limite pour la réception des demandes de doct	uments ou p	our l'accès aux documents		
Date: 14/02/2017 (jj/mm/aaaa) Heure: 12:00				
Documents payants				
O oui ● non				
Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement):	Monna	aie::		
Conditions et mode de paiement:				
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des	demandes	de participation		
Date: 03/03/2017 (jj/mm/aaaa) Heure: 11:00				
IV.3.5) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) O Toutes les langues officielles de l'UE	DANS L'O	FFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION		

LV

LT

HU MT NL PL PT

SK SL FI

SV

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

O oui ● non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

O oui

non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

Le cahier spécial des charges peut être obtenu sur simple demande à Madame Fabienne BRUGMANS, par mail - fbr@sowaer.be et sera envoyé par WETRANSFER.

Une visite des lieux obligatoire est fixée le 14 février 2017 à 14h00' sur inscription par mail, avec les coordonnées complètes de l'entreprise, qui sera envoyé à Madame Fabienne BRUGMANS - fbr@sowaer.be

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Conseil d'Etat

Adresse postale: rue de la Science 33

Localité/Ville: BRUXELLES Code postal: 1040

Pays: Belgique

Courrier électronique info@raadvst-consetat.be Téléphone: +32 22349611

(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL): raadvst-consetat.be

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel: Adresse postale:

Localité/Ville: Code postal:

Pays:

Courrier électronique Téléphone:

(e-mail): Fax:

Adresse internet (URL):

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel: SOCIETE WALLONNE DES AEROPORTS

Adresse postale: Namur Office Park - Avenue des Dessus-de-Lives 8

Localité/Ville: LOYERS (NAMUR) Code postal: 5101

Pays: Belgique

Courrier électronique jsa@sowaer.be Téléphone: +32 81328962

(e-mail):

Fax: +32 81313504

Adresse internet (URL):

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 18/01/2017

ANNEXE A

ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

II) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS LE CAHIER DES CHARGES ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES (Y COMPRIS LES DOCUMENTS CONCERNANT UN SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE) PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel: SOCIETE WALLONE DES AEROPORTS Code d'identification national:

S.A.

Adresse postale: Namur Office Park - Avenue des Dessus-de-Lives 8

Ville: LOYERS (NAMUR) Code postal: 5101

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Service Technique Téléphone: +32 81328954

À l'attention de: Fabienne BRUGMANS

E-mail: fbr@sowaer.be Fax: +32 81313504

Adresse internet (URL):